

PREVENIR LE RISQUE ADDICTIF EN ENTREPRISE

| PRESTATION FORMATION |
|--|
|  Durée 1 jour Soit 7 heures |
|  Format Présentiel ou distanciel |
|  Prérequis Aucun |
|  Public Tout public |
|  Intervenant-e-s Psychologues du travail |
| Un référent handicap présent en interne disponible sur sollicitation. |

⌚ OBJECTIFS DE FORMATION

En situation de travail, vous serez capable de ...

- Identifier les responsabilités de l'entreprise et du manager en cas de conduite addictive en situation de travail
- Analyser les facteurs de risque et les signaux d'alerte des conduites addictives dans votre environnement professionnel
- Mobiliser les outils à disposition de l'employeur et des managers pour prévenir et gérer les conduites addictives
- Élaborer un plan d'actions concret et adapté à votre contexte organisationnel pour prévenir et accompagner les situations d'addiction

⌚ CONTENU

1. Comprendre la problématique des addictions en milieu professionnel

Définitions et typologie des addictions (substances psychoactives, addictions comportementales) ; Chiffres clés et tendances actuelles dans le monde du travail ; Impacts sur la santé, la sécurité et la performance (absentéisme, accidents du travail, climat social) ; Liens entre organisation du travail et conduites addictives : facteurs de risque professionnels.

2. Identifier le cadre légal et les responsabilités de l'entreprise

Obligations légales de l'employeur : obligation de sécurité et de prévention des risques ; Responsabilité pénale et civile en cas d'accident lié à une conduite addictive ; Cadre juridique des dépistages et contrôles (alcoolémie, stupéfiants) ; Protection de la vie privée et limites du pouvoir de direction.

3. Exercer le pouvoir de direction de l'employeur et le rôle du manager

Règlement intérieur : interdictions, modalités de contrôle et sanctions disciplinaires ; Rôle et limites d'intervention du manager de proximité ; Posture managériale : entre bienveillance et fermeté ; Conduite d'entretien face à un salarié en difficulté : techniques de communication et cadre éthique.

4. Mobiliser les leviers et outils de prévention à disposition

Démarche de prévention collective : sensibilisation, formation, actions sur l'organisation du travail ; Acteurs internes mobilisables ; Ressources externes mobilisables ; Outils d'évaluation des risques : intégration dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

5. Élaborer un plan d'actions adapté à votre contexte

Diagnostic de la situation dans votre organisation : identifier les facteurs de risque spécifiques ; Définir les axes prioritaires de prévention : prévention primaire, secondaire et tertiaire ; Construire un plan d'actions opérationnel ; Modalités de suivi et d'évaluation de la démarche ; Retours d'expériences et bonnes pratiques d'entreprises



MODALITES PEDAGOGIQUES

➲ Méthodes pédagogiques

Alternance de méthodes pédagogiques (active, démonstrative, interrogative et expositive)

➲ Moyens mobilisés

Equipe pédagogique composée de psychologues du travail et de consultant·es expert·es dans différents domaines d'activité

➲ Techniques pédagogiques

- Apports théoriques
- Temps de réflexion, analyses, discussions, échanges du groupe
- Questionnaires d'auto évaluation
- Mises en situation
- Etudes de cas

Tarif :

à partir de 1400€ HT / jour

Délais d'accès :

Dépend des dispositifs et conditions de prise en charge

Contact :

Thomas Vigneau
t.vigneau@opus-fabrica.fr

MODALITES D'EVALUATION

Formation non certifiante et ne prévoyant pas l'évaluation des apprentissages dispensés

Évaluation formative

Un recueil de la satisfaction sera réalisé en fin de formation afin de repérer les appréciations de chaque participant

